

LA GAZETTE DE L'AUNIS

N° 69

Bridge Club de l'Aunis

février 2019



Nouvelle catastrophique : Sylvie nous quitte

Sylvie retourne dans sa Bourgogne natale pour se rapprocher de sa famille. Nous comprenons sa décision mais nous la regrettons. Il y aura donc des élections lors de la prochaine assemblée générale, le 15 juin. Il nous faut absolument des volontaires pour remplacer Sylvie et potentiellement d'autres démissionnaires. **N'hésitez pas à vous faire connaître le plus tôt possible, votre club a besoin de vous.**

Calendrier de février : à vos agendas !!!!!

- **Vendredi 1^{er} février** : Crêpes au goûter. Vos crêpes seront les bienvenues.
- **Samedi 2 et dimanche 3 février** : Le stage de Michèle et Emile est annulé faute de participants. Il est reporté à une date ultérieure.
- **Mercredi 13 février**: Tournoi élèves / confirmés à **14H**.
- **Vendredi 22 février** : Tournoi de l'après-midi à **15H** suivi d'un diner au club.
Inscription obligatoire pour le diner, dernier délai lundi 18 au soir. Places limitées à 40. Participation de 15 € payable à l'inscription.

- **Samedi 15 juin** : Assemblée Générale du Bridge Club de l'Aunis le matin de 10H à 12H suivie d'un repas puis d'un tournoi.

L'école de bridge

Programme de Sylvie le mercredi de 10H à 12H : Le splinter, fits différés.

Programme de Michèle :

Lundi de 10H à 12H : débutants

Mardi de 10H à 12H : Flanc et consolidation d'enchères spécifiques.

Mercredi à 20H : Flanc et enchères compétitives.

Programme d'Emile : Les mardis de 9H30 à 12H00

- Mardi 5 février : Les réveils après être intervenu

- Mardi 12 février : Donnes commentées

- Mardi 19 février : Les réveils de l'ouvreur

- Mardi 26 février : Donnes commentées

Les séances de cours sont libres, sans obligation d'inscription préalable, et le tarif est le même pour chaque séance et chaque professeur : 10 €

Une nouvelle rubrique

Tous les mois, une règle d'arbitrage du bridge vous sera détaillée afin de vous familiariser avec le nouveau code et ainsi ne plus « subir » les arbitrages sans les comprendre.

Loi 7 - Contrôle de l'étui et des cartes



Loi 7A :

Quand un étui doit être joué, il est placé au centre de la table et doit y rester correctement orienté jusqu'à ce que le jeu soit terminé.

Loi 7B3 :

Aucun joueur ne touchera d'autres cartes que les siennes pendant ou après le jeu, sauf avec l'autorisation d'un adversaire ou de l'arbitre.

Dans notre comité, c'est Sud qui est responsable de l'étui.

Vous pouvez alimenter cette rubrique en nous faisant part des problèmes d'arbitrage que vous avez pu rencontrer.

Un nouveau tournoi à l'Aunis

Emile Bécam souhaiterait mettre en place un tournoi par paires avec marque IMP. Le classement de chaque donne serait fait de façon duplicate : chaque paire obtiendrait la moyenne des points de match par rapport aux autres paires. Ceci vous permettrait donc de s'habituer à la logique du « par 4 » par rapport aux annonces et au jeu de la carte :

- ne pas empailler les manches (surtout vulnérables) et les chelems
- ne pas contrer des partielles
- tout faire pour gagner son contrat: utiliser les jeux de sécurité
- tout tenter pour faire chuter le déclarant même si cela peut risquer de lui donner une levée supplémentaire.

Un tel tournoi nivelle le tournoi pour ne plus favoriser la levée de mieux mais favoriser les bons contrats appelés et ainsi favoriser les enchères par rapport au jeu de la carte. (L'inverse du tournoi en % actuellement).

Voyage

Le voyage de septembre 2018 à Lège Cap Ferret ayant enthousiasmé les participants, il est envisagé de renouveler cette expérience en septembre prochain.

Recette de la marquissette pour 30 personnes

A la demande de nombreux participants au dernier repas, voici la recette de la marquissette de François.

Ingrédients : 3L de vin blanc de Bourgogne aligoté, 1L de jus de citron bio, 1kg500 de sucre en poudre et 4 bouteilles de champagne ou de crémant.



La veille, mélanger le vin blanc, le sucre et le jus de citron. Mettre au frais. Au moment de servir ajouter le champagne ou le crémant.